



# Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

---

## AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 276-24 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NO 216-17

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance tenue le 7 mai 2024, le conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables a adopté le projet de règlement no 276-24 modifiant le plan d'urbanisme no 216-17;

QU'une assemblée de consultation publique sur le projet de règlement mentionné ci-haut se déroulera le 4 juin 2024 à 19h00 dans la salle du conseil municipal au bureau municipal situé au 238 route des fermes et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur les modifications proposées :

- **Règlement no 276-24** modifiant le plan d'urbanisme no 216-17 concernant l'imperméabilisation et la minéralisation des surfaces, le phénomène des îlots de chaleur et l'orientation de la municipalité en matière d'habitation;

QUE lors de cette assemblée publique, le conseil municipal expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer. Le projet ci-haut mentionné est disponible pour consultation au bureau de la municipalité sur les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quinzième jour du mois de mai 2024

Marie-Josée Mathieu  
Directrice générale et greffière-trésorière